

**Procès-verbal** de la session **ORDINAIRE** tenue le **3 NOVEMBRE 2014 à 19 h 30** au centre administratif, salle du conseil, sis au 15 rue Caron à Kingsey Falls.

Sont présents :

Micheline PINARD-LAMPRON,	mairesse;
Christian CÔTÉ,	conseiller;
Alain DUCHARME,	conseiller;
Luc DUVAL,	conseiller;
Krystel HOULE-PLANTE,	conseillère;
Marie-Josée PLEAU,	conseillère;
Christian TISLUCK,	conseiller.

Assiste également à la session :

Annie LEMIEUX, greffière, directrice générale.

#### **14,268 OUVERTURE DE LA SESSION**

La mairesse, Micheline Pinard-Lampron, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session à 19 h 30.

#### **14,269 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La mairesse dépose l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'ils ont des ajouts à formuler.

Le point suivant est ajouté aux affaires nouvelles :

18.1 RUE LEMAIRE – Cercle de virage.

#### **14-205 RÉSOLUTION NO 14-205 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Marie-Josée PLEAU**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié en laissant ouvert l'item « Affaires nouvelles ».

#### **14,270 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2014**

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session ordinaire du 6 octobre 2014.

#### **14-206 RÉSOLUTION NO 14-206 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2014**

Sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 6 octobre 2014 tel que présenté.

#### **14,271 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.

#### **14,272 COMPTES RENDUS DES ÉLUS**

Le conseiller Luc Duval informe les membres du conseil qu'il a participé à une réunion de la Maison des jeunes pour le budget. Il a également eu une rencontre avec la directrice générale, Mme Annie Lemieux, en compagnie de la responsable de la Maison de jeunes, Mme Sophie Hanna, pour présenter ce budget.

La conseillère Krystel Houle-Plante a participé à une réunion de la Corporation des loisirs pour le budget 2015. Au cours de cette réunion, Mme Martine Côté, coordonnatrice des loisirs et des activités communautaires a présenté des propositions d'activités.

La directrice générale informe les membres du conseil qu'elle a participé à une réunion du comité pour le 150<sup>e</sup> anniversaire de la ville. Elle mentionne que 7 personnes travaillent sur ce comité.

La conseillère Marie-Josée Pleau informe les membres du conseil qu'elle a assisté à la remise des prix du concours « Ville fleurie » le vendredi 17 octobre dernier. Elle souligne le très faible taux de participation des gagnants.

Madame Pleau mentionne également que la bibliothèque de Kingsey Falls était finaliste dans le cadre du *Prix d'excellence Gérard-Desrosiers en aménagement de bibliothèque* pour l'ensemble des réseaux BIBLIO de la province. Ce prix, qui était remis dans le cadre du congrès de la FQM, a été décerné à la bibliothèque de Berthierville.

Le conseiller Christian Tisluck informe les membres du conseil qu'il a participé à la réunion du conseil d'administration du Parc Marie-Victorin au cours de laquelle il y a eu la présentation des activités 2015 qui se dérouleront dans le cadre du 30<sup>e</sup> anniversaire du parc.

M. Tisluck mentionne également qu'il a assisté à une réunion pour le Schéma de couverture de risques à St-Albert.

Le conseiller Christian Côté informe les membres du conseil qu'il a participé, en compagnie du conseiller Alain Ducharme, à l'assemblée générale annuelle de la Société d'initiatives économiques de Kingsey Falls. Ils ont également participé à une réunion avec Développement Kingsey Falls. M. Ducharme fait un résumé des sujets discutés.

#### **14,273 RAPPORTS DE L'ADMINISTRATION**

Le rapport du Service des loisirs a été vu en comité plénier. Les rapports du Service des travaux publics et du Service d'urbanisme ont été transmis aux membres du conseil avec l'avis de convocation de la présente session. Le rapport de l'administration et celui de la bibliothèque sont remis séance tenante.

**14,274 COMPTES DU MOIS**

**14-207 RÉSOLUTION NO 14-207  
ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**

Sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes du mois tels que déposés d'un montant total de **CENT TRENTE-QUATRE MILLE TROIS CENT TRENTE ET UN DOLLARS ET VINGT-SEPT CENTS (134 331,27 \$)**.

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Kingsey Falls dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

---

Nathalie Patenaude, trésorière

**14,275 CORRESPONDANCE**

Aucune question n'est posée.

**14,276 RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ**

Tel que requis à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, la mairesse, madame Micheline Pinard-Lampron, dépose et fait lecture de son rapport pour l'année 2014. De plus, ce rapport sera publié dans la prochaine édition de l'Écho des chutes et sur le site internet de la Ville.

**14,277 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Conformément à l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, la mairesse madame Micheline Pinard-Lampron, les conseillères, mesdames Krystel Houle-Plante et Marie-Josée Pleau, et les conseillers, messieurs Christian Côté, Alain, Ducharme, Luc Duval et Christian Tisluck ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

**14,278 RESSOURCES HUMAINES**

**14,278.1 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS – Régularisation du statut d'un employé**

**14-208 RÉSOLUTION 14-208  
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS  
RÉGULARISATION DU STATUT D'EMPLOYÉ  
DE JEAN-YVES CAMPEAU**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Monsieur Jean-Yves Campeau est à l'emploi de la ville depuis dix ans comme employé saisonnier au Service des travaux publics;
- 2 Monsieur Campeau travaille sur une base régulière depuis quelques années;
- 3 Il y a lieu de régulariser le statut d'employé de monsieur Campeau;
- 4 Les sommes nécessaires sont prévues au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **STATUT D'EMPLOYÉ.** Le conseil municipal modifie le statut d'employé de monsieur Jean-Yves Campeau pour qu'il ait le statut d'employé régulier au Service des travaux publics.
- 2- **CONDITIONS.** Les conditions de travail de monsieur Campeau demeurent les mêmes. Toutefois, M. Campeau pourrait travailler suivant un horaire variable, s'il est affecté aux travaux d'entretien et de surveillance de la patinoire.

Monsieur Campeau terminera le 19 décembre 2014 pour une période indéterminée puisque la patinoire ne lui sera pas assignée cet hiver. Son retour est prévu au printemps 2015.

- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible à M. Jean-Yves Campeau et à la trésorière.

#### **14,278.2 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – Nomination d'un lieutenant-recrue**

#### **14-209 RÉSOLUTION NO 14-209 SERVICE DE PRÉVENTION DES INCENDIES NOMINATION D'UN LIEUTENANT-RECRUE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville a procédé à l'affichage de deux postes de lieutenant pour son Service de sécurité incendie;
- 2 Un seul poste sera comblé pour le moment;
- 3 Le directeur du Service de sécurité incendie recommande de nommer M. Rioux lieutenant-recrue;
- 4 Le pompier Karl Rioux est disposé à suivre sa formation de lieutenant;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **NOMINATION D'UN LIEUTENANT-RECRUE.** La Ville de Kingsey Falls nomme monsieur Karl Rioux lieutenant-recrue du

Service de prévention des incendies pour une période de six (6) mois.

- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible à M. Stéphane Ouellet, directeur du Service de prévention des incendies, et à la trésorière.

#### **14,278.3 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE – Embauche d'un pompier volontaire**

### **14-210 RÉSOLUTION NO 14-210 SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le Service de sécurité incendie fait du recrutement;
- 2 Le directeur du service recommande l'embauche d'un nouveau pompier;
- 3 Les sommes nécessaires sont prévues au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian TISLUCK**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **EMBAUCHE.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à embaucher M. John-Wayne Samson à titre de pompier volontaire pour son Service de sécurité incendie.
- 2- **CONDITIONS.** M Samson sera soumis aux conditions générales de travail du Service de sécurité incendie telles qu'adoptées par résolution par le conseil municipal.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible au directeur du Service de sécurité incendie.

#### **14,279 SERVITUDE DE PASSAGE AU 16, RUE PICARD**

##### **14,279.1 ACQUISITION DE LA SERVITUDE**

### **14-211 RÉSOLUTION NO 14-211 SERVITUDE DE PASSAGE POUR DRAINAGE RUE PICARD – LOT 6A-33**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville possède une conduite d'égout pluvial reliant le bassin Comeau au pluvial de la rue Picard;
- 2 Cette conduite d'égout pluvial est située sur le lot 6A-33 et la ville doit obtenir une servitude réelle pour le maintien, l'entretien, la réparation et le remplacement de la conduite;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **SERVITUDE.** La ville est autorisée à acquérir une servitude réelle et perpétuelle pour assurer le maintien, l'entretien, la réparation et le remplacement de la conduite d'égout pluvial reliant le bassin Comeau au pluvial situé en face du 16, rue Picard.
- 2- **CONDITIONS.** La servitude est consentie à titre gratuit. La ville doit assumer le coût de toutes réparations suite aux dommages qu'elle pourra causer tant par le fait de la conduite que par les opérations d'entretien, réparation ou de remplacement de la conduite. Le propriétaire du fonds servant ne pourra installer aucune structure permanente sur l'assiette de la servitude à l'exception de l'entrée charretière déjà en place.
- 3- **SIGNATURES.** La mairesse et la greffière sont autorisées à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à monsieur Guy Fortier et à Me Joanne Fournier.

#### **14,279.2 MANDAT À L'ARPENTEUR-GÉOMÈTRE**

14-212

**RÉSOLUTION NO 14-212  
SERVITUDE DE PASSAGE  
SUR LE LOT 6A-33, RANG 13  
MANDAT À LA FIRME AUCLAIR DROLET  
ARPENTEURS-GÉOMÈTRES**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville a procédé à des travaux d'égout et de voirie sur la rue Picard;
- 2 Lors de ces travaux, la ville a installé une conduite d'égout pluvial reliant le bassin Comeau au pluvial situé en face le 16, rue Picard;
- 3 Il y a lieu que la municipalité obtienne d'une firme d'arpentEURS-géomètres une description technique de la servitude à acquérir;
- 4 Aucun montant n'est prévu au budget pour ce mandat;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDAT.** Mandat est donné à la firme Auclair Drolet, arpenteurs-géomètres de Victoriaville, afin qu'ils se rendent sur les lieux et qu'ils fassent la description technique avec plan qui servira à la servitude de passage à intervenir sur le lot 6A-33, RANG 13, du cadastre officiel du Canton de KINGSEY, circonscription foncière de DRUMMOND.

- 2- **DÉPENSE.** La municipalité est autorisée à dépenser une somme maximale de **HUIT CENT CINQUANTE DOLLARS (850,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURES.** La mairesse et la greffière sont autorisées à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à la firme Auclair Drolet, arpenteurs-géomètres.

#### 14,279.3 MANDAT AU NOTAIRE

**14-213      RÉOLUTION NO 14-213  
SERVITUDE DE PASSAGE POUR DRAINAGE  
RUE PICARD – LOT 6A-33  
MANDAT À ME JOANNE FOURNIER**

#### CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville possède une conduite d'égout pluvial reliant le bassin Comeau au pluvial de la rue Picard;
- 2 Cette conduite d'égout pluvial est située sur le lot 6A-33 et la ville doit obtenir une servitude réelle pour le maintien, l'entretien, la réparation et le remplacement de la conduite;
- 3 Il y a lieu d'obtenir une servitude de passage pour le maintien, l'entretien, la réparation et le remplacement de la conduite qui se trouve sur sa propriété;
- 4 Il y a lieu de mandater Me Joanne Fournier pour la préparation des documents nécessaires;
- 5 Aucun montant n'est prévu au budget pour ce mandat;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Marie-Josée PLEAU**, appuyée par **Krystel HOULE-PLANTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDAT À ME JOANNE FOURNIER.** Mandat est donné à Me Joanne Fournier afin qu'elle effectue les recherches de titres et la préparation des documents nécessaires à l'établissement d'une servitude réelle et perpétuelle de passage sur le lot 6A-33, du RANG 13, cadastre officiel du CANTON DE KINGSEY, circonscription foncière de DRUMMOND, appartenant à Guy Fortier.
- 2- **DÉPENSE.** La municipalité est autorisée à dépenser la somme maximale de **QUATRE CENT CINQUANTE DOLLARS (450,00 \$)** plus les déboursés et les taxes applicables pour les fins de la présente résolution.

- 3- **SOURCE DES FONDS.** Le trésorier est autorisé à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURES.** La mairesse et la greffière sont autorisées à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Me Joanne Fournier et à monsieur Guy Fortier

**14,280 TRANSPORT ADAPTÉ ROULI-BUS – Adhésion et participation financière pour 2015**

**14-214 RÉSOLUTION NO 14-214  
TRANSPORT ADAPTÉ ROULI-BUS  
CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2015**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La Ville de Kingsey Falls participe au financement du transport adapté dans la région;
- 2 Il y a lieu que la ville donne son accord à la contribution demandée pour l'année 2015;
- 3 Cette contribution est prévue au budget;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Krystel HOULE-PLANTE**, appuyée par **Luc DUVAL**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **PARTICIPATION AU SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ.** La Ville de Kingsey Falls accepte d'offrir le service de transport adapté sur le territoire de la municipalité et de participer au financement des opérations pour l'année 2015.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme de **CINQ MILLE NEUF CENT ONZE DOLLARS (5 911,00 \$)** pour les fins de la présente résolution.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **SIGNATURE.** La mairesse et la greffière sont autorisées à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente résolution.
- 5- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Rouli-Bus inc.

**14,281 SESSIONS DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2015**

**14-215 RÉSOLUTION NO 14-215  
DATE DES SESSIONS ORDINAIRES  
DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2015**

CONSIDÉRANT QUE :



- 1 L'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christian TISLUCK**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **DATE DES SESSIONS ORDINAIRES.** Le conseil municipal adopte le calendrier suivant relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2015 qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 19 h 30:

- 12 janvier 2015	- 6 juillet 2015
- 2 février 2015	- 3 août 2015
- 2 mars 2015	- 14 septembre 2015
- 13 avril 2015	- 5 octobre 2015
- 4 mai 2015	- 2 novembre 2015
- 1 <sup>er</sup> juin 2015	- 7 décembre 2015
- 2- **INFORMATION.** Afin d'informer la population, un avis sera publié dans l'Écho des chutes, édition de décembre 2014.

**14,282 TRAVERSE PIÉTONNIÈRE EN FACE DU 404, BOUL. MARIE-VICTORIN – Demande au ministère des Transports du Québec**

**14-216      RÉOLUTION NO 14-216  
AUGMENTATION DE LA SÉCURITÉ À  
LA TRAVERSE POUR PIÉTONS EN  
FACE DU 404, BOULEVARD MARIE-VICTORIN  
DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La traverse pour piétons située en face du 404, boulevard Marie-Victorin n'est pas beaucoup respectée par les conducteurs de véhicules;
- 2 La compagnie Cascades demande à la ville d'intervenir auprès du ministère des Transports du Québec pour augmenter la sécurité des piétons qui empruntent cette traverse;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Alain DUCHARME**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **DEMANDE.** La Ville de Kingsey Falls demande au ministère des Transports du Québec d'ajouter de la signalisation ou tout autre moyen pour augmenter la sécurité des utilisateurs de la traverse pour piétons située en face du 404, boulevard Marie-Victorin à l'intersection de la rue Fortier.
- 2- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible au ministère des Transports du Québec.

#### **14,283 ORTHOPHOTOS – Choix de la résolution des données**

Les membres du conseil prennent connaissance de l'offre présentée par l'Agence de géomatique du Centre-du-Québec concernant la résolution des nouvelles orthophotos qui seront prises au printemps 2015.

Les membres du conseil conviennent de poursuivre avec les orthophotos de résolution 20 cm.

#### **14,284 RÈGLEMENT DE TAXATION 2015 – Avis de présentation**

##### **PROJET DE RÈGLEMENT RÈGLEMENT DE TAXATION 2015 AVIS DE PRÉSENTATION**

Avis de présentation est donné par **Alain DUCHARME** qu'un **règlement établissant le taux de taxation pour l'exercice 2015** sera présenté à une session ultérieure.

#### **14,285 AFFAIRES NOUVELLES**

##### **14,285.1 RUE LEMAIRE – Cercle de virage**

Les membres du conseil discutent de la problématique de la rue Lemaire qui se termine en cul-de-sac empêchant les camions qui s'y retrouvent de se retourner.

La directrice générale va faire les vérifications nécessaires sur la possibilité de faire un cercle de virage à cet endroit.

Ce point sera donc à rediscuter lors d'une prochaine rencontre.

#### **14,286 LEVÉE DE LA SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 20 h 55.

---

Micheline Pinard-Lampron  
Mairesse

---

Annie Lemieux  
Directrice générale et greffière